



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**

Europe

Comité régional de l'Europe

Soixante-septième session

Budapest (Hongrie), 11-14 septembre 2017

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC67/4 Rev.1 Add.1

10 septembre 2017

170647

ORIGINAL : ANGLAIS

Vingt-quatrième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe – Rapport de la cinquième session

Le présent document est le rapport de la cinquième et dernière session du Vingt-quatrième Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR), qui s'est tenue à Budapest (Hongrie) le 10 septembre 2017, préalablement à l'ouverture de la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe. Il doit être lu en parallèle avec le rapport consolidé sur les travaux du Vingt-quatrième CPCR (document EUR/RC67/4 Rev.1).

Ouverture de la session

1. Le Vingt-quatrième Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR) a tenu sa cinquième session à Budapest (Hongrie) le 10 septembre 2017. La présidente a souhaité la bienvenue aux membres et aux autres participants et signalé que le rapport de la quatrième session du Vingt-quatrième CPCR, organisée les 10 et 11 mai 2017 à Genève (Suisse), a été distribué et approuvé par voie électronique.

2. En évoquant les événements marquants qui ont eu lieu depuis la quatrième session, la directrice régionale explique que le directeur général de l'OMS élu, M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, a assisté aux Journées européennes du développement organisées les 7 et 8 juin 2017 à Bruxelles (Belgique), et a été invité à prendre part à plusieurs tables rondes. Lors de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (tenue à Ostrava, République tchèque, du 13 au 15 juin 2017), les États membres européens se sont engagés à honorer la Déclaration d'Ostrava et ses priorités. À la fin juin 2017, la directrice régionale s'est rendue au Kazakhstan en vue de participer à la réunion inaugurale du Groupe consultatif sur les soins de santé primaires, et d'aborder les préparatifs de la célébration du 40^e anniversaire de la Déclaration d'Alma-Ata. Malte a accueilli la Quatrième Réunion de haut niveau de l'Initiative des petits États, dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'Union européenne (UE). Lors d'une réunion extraordinaire du Groupe de la politique mondiale de l'OMS organisée à Genève le 8 août 2017, le directeur général a présenté sa vision du Treizième Programme général de travail de l'Organisation pour 2019-2023, et souligné son engagement à poursuivre le processus de réforme de l'OMS. Il s'est également rendu au Bureau régional à la fin du mois d'août 2017, et s'est vu décerner le prix – nouvellement créé – des anciens élèves du Danida Fellowship Centre.

3. L'ordre du jour provisoire (document EUR/SC24(5)/2) et le programme provisoire (document EUR/SC24(5)/3) de la session ont été adoptés.

Ordre du jour et programme provisoires de la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

4. La directrice régionale présente l'ordre du jour et le programme provisoires de la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR67).

5. Le premier jour de la session, le lundi 11 septembre 2017, des discours d'ouverture seront prononcés par le directeur général, la directrice régionale, le Premier ministre hongrois et Son Altesse Royale la princesse héritière de Danemark. L'allocution complète de la directrice régionale et son rapport intérimaire sur l'activité du Bureau régional depuis le CR66 seront suivis d'un débat général. Le rapport du Vingt-quatrième CPCR sera passé en revue le lundi après-midi, et sera suivi d'une discussion sur un projet de note de synthèse en vue du Treizième Programme général de travail de l'OMS, d'un discours-programme prononcé par le directeur général pour la santé et la sécurité alimentaire de la Commission européenne, et de l'examen du point de l'ordre du jour consacré à la gouvernance dans la Région européenne de l'OMS. Les chefs de délégation auront l'occasion d'interagir avec le directeur général lors d'un déjeuner ministériel, et une séance d'information technique sera organisée sur le thème de la vaccination et de la migration.

6. Le directeur général s'adressera au Comité régional au début de la séance du mardi matin. La feuille de route pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en se basant sur le cadre politique Santé 2020, sera ensuite examinée. Des discours-programmes seront prononcés par le Premier ministre grec et le vice-Premier ministre turc, et seront chacun suivis d'une table ronde de haut niveau animée par un modérateur et d'un débat général. À la fin de l'après-midi du mardi, le Comité régional examinera les résultats de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé. Le déjeuner ministériel sera consacré à la santé mentale, avec une séance d'information technique sur la manière de garantir des résultats positifs pour la santé au niveau des pays.

7. Deux points stratégiques de l'ordre du jour seront débattus le mercredi matin, à savoir les personnels de santé et l'accès aux médicaments. Après l'habituelle séance privée du Comité régional pour les élections et les désignations, la journée se terminera par l'examen d'une question technique relative à l'accélération de l'application du Règlement sanitaire international (2005). Des séances d'information technique seront organisées sur la résistance aux antimicrobiens et la tuberculose multirésistante, le développement dans la petite enfance (une priorité pour le pays hôte) et la collaboration sur l'information sur la santé et la notification.

8. Le dernier jour de la session (jeudi 14 septembre 2017) débutera avec l'examen du Plan d'exécution régional du budget programme 2018-2019 et la présentation d'une stratégie sur les partenariats pour la santé dans la Région européenne de l'OMS. Le jeudi après-midi, le Comité régional se penchera sur les questions soulevées par les résolutions et décisions de la Soixante-dixième Assemblée mondiale de la santé et du Conseil exécutif, et se verra présenter plusieurs rapports de situation avant la clôture de la session. Une séance d'information technique sur le « big data » sera organisée pendant la pause-déjeuner, et le Vingt-cinquième CPCR tiendra également sa première session.

9. La directrice régionale estime que le programme de la session est bien rempli, quoique gérable. Plusieurs points inscrits à l'ordre du jour seront présentés dans des clips vidéo dépeignant les « Voix de la Région ».

Préserver la sécurité mondiale, améliorer la santé, servir les populations vulnérables : projet de note de synthèse en vue du Treizième Programme général de travail de l'OMS 2019-2023

10. Le directeur, Division des situations d'urgence sanitaire et des maladies transmissibles, présente le projet de note de synthèse pour le Treizième Programme général de travail. Ce dernier sera fondé sur les objectifs de développement durable (ODD), la vision du directeur général, et une analyse stratégique des engagements mondiaux et régionaux en cours. Ces trois domaines sont interconnectés, ne s'excluent pas mutuellement et se renforcent les uns les autres. Le Treizième Programme général de travail sera axé sur des réalisations et un impact ; sera parfaitement aligné sur les cibles et indicateurs des ODD liés à la santé ; fixera des priorités précises et les appliquera ; rendra l'OMS plus opérationnelle, mais renforcera en même temps ses fonctions normatives et techniques ; placera les pays au cœur des activités de l'OMS et fournira un leadership politique, l'accent étant résolument mis sur l'équité.

11. Ce projet de note de synthèse expose des idées initiales sur les priorités stratégiques de l'Organisation, qui évoluent. Ces priorités sont de prévenir et de détecter les épidémies et d'y réagir ; de fournir des services de santé dans les situations d'urgence et d'aider à faire fonctionner et à rétablir les systèmes de santé ; d'aider les pays à renforcer les systèmes de santé pour parvenir à la couverture sanitaire universelle ; d'assurer une progression vers la concrétisation des ODD en rapport avec la santé ; et de proposer une plate-forme mondiale pour un processus décisionnel collectif en matière de santé.

12. Il est proposé que le Treizième Programme général de travail couvre la période de 2019 à 2023 pour servir de cadre organisationnel à deux budgets programmes, 2020-2021 et 2022-2023. L'objectif est que le Treizième Programme général de travail soit approuvé à la Soixante et onzième Assemblée mondiale de la santé, en mai 2018. Les avantages de ce calendrier sont notamment de permettre une transition rapide de la planification à la mise en œuvre, de disposer d'une année pour aligner parfaitement le budget programme 2020-2021 sur le Treizième Programme général de travail, et de proposer une structure au sein de laquelle la nécessaire mobilisation des ressources peut se poursuivre avec rapidité et cohérence. À cette fin, il est proposé d'organiser à la fin novembre 2017 une session spéciale du Comité exécutif pendant deux jours, à la suite d'une vaste consultation (notamment par le biais des Comités régionaux de l'OMS) sur un projet initial de Treizième Programme général de travail.

13. Les membres du CPR se félicitent du ton plus politique de la note de synthèse et de la démarche ascendante pour l'élaboration du Treizième Programme général de travail, avec une large participation du personnel de l'OMS, des partenaires et des États membres. Ils se prononcent en faveur de la tenue d'une session spéciale du Conseil exécutif et se réjouissent d'apporter leur contribution à la consultation sur le Web.

Projets de résolutions et de décisions pour le CR67

14. La représentante de l'OMS auprès de l'UE signale que quatre amendements importants, mais minimes, aux projets de résolutions ont été reçus des pays membres de l'UE. Le CPR convient que la représentante s'exprimant au nom de l'UE et de ses pays membres au CR67 soit invitée à présenter chaque amendement au point correspondant de l'ordre du jour.

Composition des organes et comités de l'OMS

15. Le CPR se réunit en privé pour examiner la désignation de membres du Comité exécutif et l'élection de membres du CPR et du Comité Politiques et coordination du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine.

Composition du Comité des pouvoirs

16. Le CPR décide que le Comité des pouvoirs se composera de la présidente et du vice-président du CPR, de la conseillère juridique de l'Organisation et du membre roumain du CPR.

Clôture de la session

17. Un membre du CPCR demande qu'à l'avenir, une attention plus minutieuse soit portée à la désignation de membres des organes directeurs de l'Organisation (tels que le Conseil exécutif et son Comité du programme, du budget et de l'administration), étant donné le rôle stratégique plus important que le directeur général envisage pour ces membres.

18. Les membres sortants du CPCR rendent hommage au président et remercient les membres du secrétariat pour leur soutien.

= = =